



4. Rôle d'un fondé de pouvoir et d'un mandataire



Si j'ai des questions concernant le fondé de pouvoir ou le mandataire, à qui puis-je m'adresser?

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse evqcontingentement@upa.qc.ca

En tant que titulaire de quota, les EVQ me demandent de nommer un fondé de pouvoir, mais quel est le rôle de ce dernier?

Le fondé de pouvoir est une personne physique autorisée à représenter le titulaire du quota auprès des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ), en regard de toutes transactions affectant ce quota. Cette personne peut compléter des documents en lien avec la gestion du quota du titulaire et c'est cette dernière qui sera la personne ressource entre le titulaire et le personnel des EVQ. Dans le cas où le quota est détenu par un individu, il est possible de nommer une autre personne que l'individu titulaire pour agir à titre de fondé de pouvoir, par contre, cette personne ne sera pas habilitée à voter au nom de l'individu titulaire lors d'assemblées de producteurs.

Il m'est possible de nommer des mandataires, mais à quoi cela me sert-il?

Le fait de nommer un mandataire vous permet de donner le pouvoir à un individu ou à une entreprise pour accomplir des actes en votre nom. Dans le cadre de vos activités avec les EVQ, votre mandataire est donc légalement habilité pour prendre en charge, en votre nom, la réception, la gestion et la signature de certains documents administratifs. En nommant un mandataire, vous autorisez les EVQ à communiquer à ce dernier des informations en regard de la gestion de votre quota.

Concrètement, vous pouvez nommer une entité afin d'agir à titre de mandataire pour les 3 types de documents suivants reliés aux Guides de mise en marché :

- locations de quotas et/ou exemption de production minimale;
- locations de poulaillers;
- ententes d'approvisionnement.

En tout temps, le fondé de pouvoir conserve le droit de signer les documents, et en cas d'instructions contradictoires, sa signature a toujours pré-séance sur celle d'un mandataire.

Vous n'êtes pas obligé de nommer des mandataires et, le cas échéant, vous n'êtes pas obligé d'en nommer pour les 3 types de documents. Si vous ne nommez pas de mandataire pour un document, cela signifie que c'est le fondé de pouvoir qui s'occupera de ce dernier. Il vous est également possible de nommer des entités différentes pour chacun des types de documents mentionnés. Si vous choisissez d'avoir un ou des mandataires, vous avez la responsabilité d'aviser l'entité que vous nommez mandataire que vous lui demandez d'agir en votre nom pour certains documents. Lorsque vous nommez une entreprise pour agir à titre de mandataire, cette dernière devra nommer jusqu'à 3 personnes autorisées à signer les formulaires au nom de l'entreprise qui a été désignée.





Qui peut agir à titre de mandataire?

Vous êtes 2 actionnaires dans votre entreprise et vous ne pouvez nommer qu'un seul fondé de pouvoir? Sachez qu'il vous est possible de nommer un des actionnaires de l'entreprise titulaire pour agir à titre de mandataire pour un ou plusieurs des documents identifiés. De cette manière, les 2 actionnaires pourront signer et modifier ces derniers.

En fait, n'importe quel individu ou entreprise peut être nommé mandataire. Il arrive que des couvoirs, des meuneries ou des abattoirs offrent le service de mandataire, mais ce n'est pas obligatoire d'avoir ce type d'entreprise pour être mandataire. Actuellement, il existe environ 65 entités différentes qui agissent à titre de mandataire.

Comment puis-je nommer un fondé de pouvoir et des mandataires pour mon quota?

Tout nouveau titulaire reçoit un formulaire de nomination d'un fondé de pouvoir et de ses mandataires à compléter. Une fois que ce dernier est envoyé aux EVQ, il demeure en vigueur jusqu'à avis contraire. Si vous désirez y apporter des modifications, vous n'avez qu'à remplir un nouveau formulaire en précisant la période de début d'application. Pour être applicable pour une période donnée, le formulaire doit être reçu 17 semaines avant le début de la période.

Le nom de votre fondé de pouvoir ainsi que les entités que vous avez nommées comme mandataires apparaissent dans la section Informations supplémentaires de vos documents périodiques officiels (Guide de mise en marché préliminaire, Guide de mise en marché, Bilan de mise en marché).

Je suis titulaire de quota de dindon ET de quota de poulet, dois-je remplir 1 ou 2 formulaires?

Si vous êtes titulaire d'un quota de dindon et titulaire d'un quota de poulet, vous avez la possibilité de remplir un seul formulaire pour les 2 types de production ou 1 formulaire par type. Si vous prenez un seul formulaire, le fondé de pouvoir et les mandataires seront exactement les mêmes pour vos quotas de dindon et de poulet. Dans ce cas, vous devrez cocher les 2 types de production sur le formulaire. Si vous choisissez de nommer des mandataires différents, vous devez remplir 1 formulaire pour le dindon et 1 formulaire pour le poulet. ●

